

# Tir à l'arc

	<p><b>Jeanne d'Arc de DAX</b> 5 rue des cyclamens B.P. 96 40102 DAX CEDEX</p> <p><b>Permanence de la section Tir à l'Arc</b> du mardi au vendredi de 14 à 18 h (Salle de Tir à l'Arc)</p> <p>Tel : 06 73 67 15 57 (Aurélie PAUMIER)</p> <p>E-Mail : <a href="mailto:jadax.ta@orange.fr">jadax.ta@orange.fr</a></p> <p>Site : <a href="http://www.jadax.fr">http://www.jadax.fr</a></p>	 
---	--	--



## Saison 2014 - 2015

# ORGANISATION DES SEANCES

**PREMIER cours pour l'école de tir à l'arc : mercredi 10 Septembre 2014**

Les archers doivent arriver à l'heure prévue par **leur créneau** horaire.

Il commence par 15 minutes dédiées :

- au montage du matériel ;
- à l'échauffement.

15 minutes après le début de la séance :

- Début des cours ;
- Pour des raisons de sécurité, l'entraîneur n'accueillera plus les enfants sauf cas exceptionnel
- Pour ces mêmes raisons de sécurité, les parents ne seront pas admis dans la salle.

1h15 après le début de l'horaire :

- Fin des cours ;
- Rangement du matériel ;
- Rangement de la salle.

1h30 après le début de l'horaire :

- Libération des archers.

IL EST DEMANDE AUX PARENTS DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES HORAIRES POUR LE BON DEROULEMENT DES SEANCES ET LA SECURITE DE CHACUN.

*Aucun cours n'est assuré pendant les vacances scolaires et les jours fériés.*

**Dernier cours pour l'école de tir à l'arc : samedi 27 juin 2015**

## EQUIPEMENTS

Les arcs, flèches, carquois, palettes, ... sont prêtés par la Section la première année. Cependant, il est fortement recommandé que chaque archer possède son propre petit matériel dès la rentrée de janvier. Une commande groupée vous sera proposée début novembre. Cela représentera un investissement d'environ 80,00 €.

Il est possible, la deuxième et troisième année, de louer un ensemble complet de tir à l'arc. Coût de 70,00 € à l'année.

## PRE INSCRIPTION

Entre le 20 et 30 juin 2014 pour les licenciés 2013 / 2014 et les licences DECOUVERTE de l'année (Fiche de renseignement + chèque de 50,00 € encaissé en octobre 2014)

## INSCRIPTION

A partir du 2 septembre 2014, de 17h00 à 20h00 du Lundi au vendredi jusqu'à fin septembre.

Puis aux horaires d'entraînement.

**ATTENTION : le nombre d'enfant par groupe est limité à 8.**

# COTISATIONS 2014 - 2015

		1° année	2° année et +
Licence ADULTE	Avant 01/01/1995	170,00 €	155,00 €
Licence JEUNE	de 1995 à 2004	165,00 €	145,00 €
Licence POUSSIN	Après 01/01/2005	135,00 €	125,00 €
Licence HANDISPORT		135,00 €	125,00 €

*Ces tarifs comprennent la Licence FFTA, l'assurance et la cotisation club.  
Le club fournit également le matériel (arc, flèches, palette, protège-bras, carquois).*

*Les archers du club propriétaires de leur matériel (arc, flèches, ...) bénéficient d'une réduction de cotisation de 15,00 €.*

*Les tarifs **1° année** comprennent la Licence FFTA, l'assurance, un tee-shirt du club, l'initiation et le prêt à titre gracieux d'un arc.*

## Licence FAMILLE

*Tarif appliqué à chaque archer d'une même famille*

		1° année	2° année et +
Licence ADULTE	Avant 01/01/1995	150,00 €	140,00 €
Licence JEUNE	de 1995 à 2004	140,00 €	130,00 €
Licence POUSSIN	Après 01/01/2005	130,00 €	120,00 €

*Ces tarifs comprennent la Licences FFTA, l'assurance et la cotisation club.  
Le club fournit également le matériel (arc, flèches, palette, protège-bras, carquois).*

*Les tarifs **1° année** comprennent la Licence FFTA, l'assurance, un tee-shirt du club, l'initiation et le prêt à titre gracieux d'un arc.*

## Licencié extérieur

Accès aux installations du club (Aux heures d'ouvertures correspondant à la catégorie de l'archer et en présence d'un entraîneur du club)		90,00 €
--	--	---------

*Ce tarif nécessite que la personne soit déjà licenciée FFTA dans un autre club.*

## Cours LOISIR

La Séance d'une heure		17,00 €
Carnet de 10 tickets (1 ticket = 1 séance d'une heure)		145,00 €

*sans licence FFTA.*

## MOIS D'ESSAI

Nous proposons , cette année, une période d'essai. Pour cela nous avons mis en place une inscription pour une cotisation de **35,00 €**. Si vous souhaitez continuer, cette somme sera déduite du montant de la cotisation annuelle. Sinon nous conservons votre règlement .

**PERIODE D'ESSAI : du 1 septembre 2014 au 15 octobre 2014 .**

# Jeanne d'Arc de DAX

5 rue des cyclamens  
B.P. 96  
40102 DAX CEDEX

***Permanence de la section Tir à l'Arc  
du mardi au vendredi de 14 à 18 h  
(Salle de Tir à l'Arc)***

Tel : 06 73 67 15 57 (Aurélie PAUMIER)

E-Mail : [jadax.ta@orange.fr](mailto:jadax.ta@orange.fr)

Site officiel de la Jeanne d'Arc de DAX :

<http://www.jadax.fr/>

Site de la Section Tir à l'Arc :

<http://jadax-ta.e-monsite.com/>

Site de la Fédération Française Handisports :

[http://www.handisport.org/content/competition/tir\\_arc.php](http://www.handisport.org/content/competition/tir_arc.php)

Site du Comité Départementale de Tir à l'Arc :

<http://www.comite40arc.net/>

Site de la Ligue d'Aquitaine de Tir à l'Arc :

<http://www.arc-aquitaine.org/>

Site de la Fédération Française de Tir à l'Arc :

<http://www.fft.fr/>